



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Direction académique
des services
départementaux de
l'éducation nationale de
l'Aisne**

**Circonscription Soissons 2
14, rue des Cordeliers
02200 SOISSONS**

Dossier suivi par :
Gilles AVINAIN

Tél : 03.23.53.28.46
Fax : 03.23.93.12.78

Courriel : ien02.soissons2@
ac-amiens.fr

Soissons, le 17 janvier 2013

L'inspecteur de l'éducation nationale
chargé de la circonscription de Soissons 2

à

Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les enseignants

Objet : *École en poésie*

Le Printemps des poètes et l'OCCE viennent de créer un label « École en poésie ». L'objectif est de développer dans les classes et les écoles des projets bâtis autour de la poésie.

Je ne peux que vous inviter à découvrir cette initiative particulièrement intéressante : elle vise une approche artistique de la poésie qui conjugue rencontres sensibles et pratiques d'écriture - conformément à l'enseignement de l'histoire des arts. Elle permet d'articuler en classe, de manière motivante, un art du langage et avec la maîtrise de la langue.

Vous trouverez annexés à cette note deux documents :

- Une présentation du label « École en poésie » ;
- Un formulaire de demande de labellisation.

L'édition 2013 du Printemps des poètes se déroulera du 9 au 24 mars ; elle aura pour thème « Les voix du poème ». Vous trouverez sur le site du Centre national de ressources pour la poésie toutes les informations relatives à cette 15^{ème} édition :

<http://www.printempsdespoetes.com/>

L'équipe de circonscription est à votre disposition pour vous accompagner dans les projets que vous pourriez initier. Merci de nous informer des initiatives prises, dans votre classe ou votre école.

Gilles Avinain